REDACTION
Bureaux ouverts
de 10 heures du matin à minuit
—§-o-§—
TELEPHONE : 967
—§-o-§—
ABONNEMENTS
POUR ANVERS ET TOUT LE PAYS
Un an . . . . . Fr. 12.00
Six mois 6.00
Trois mois 3.00
L'ETRANGER : le port en sus.
—§-o-§—
On s'abonne dans tous les bureaux de poste
—§-o-§—
Les manuscrits ne sont pas rendus

LA PRESSE

Vendredi 14 août 1914

Journal Quotidien

11me Année. — Numéro 220

5 CENTIMES LE NUMERO

Anvers, 54, RUE NATIONALE, 54, Anvers

Toutes les communications doivent être exclusivement adressées à M. le directeur de « LA PRESSE », ANVERS

ADMINISTRATION
Bureaux ouverts de 9 h. du matin à 7 h. du soir
—§-o-§—
TELEPHONE : 2214
—§-o-§—
ANNONCES
Annonces 4e page la ligne fr. *0.30*
Annonces financières . . . *0.50*
Réclames. *1.50*
Faits divers. *3.00*
La ville *5.00*
Funérailles *5.00*
—§-o-§—
Les annonces de l'étranger et de l'intérieur du pays (sauf la province d'Anvers) sont reçues par MM. J. Lebègue & Cie (Office de publicité) *36, rue Neuve, 36, Bruxelles.*

1re EDITION : 6 h. soir.

La situation jeudi

Une tentative allemande échoue. Le premier combat en rase campagne

Bruxelles, le 12, 9 1/2 h. soir.

(Officiel). — Après avoir passé la nuit sur les positions occupées par eux après leur retraite d'hier, les Allemands se sont reportés en avant en force vers un point de notre dispositif qu'ils croyaient dégarni.

Mais notre Etat-major veillait.

Parfaitement renseigné par une reconnaissance de cavalerie, il sut donner les ordres nécessaires, et les ennemis trouvèrent à qui parler.

Un combat eut lieu, dont les suites furent favorables à nos troupes. Dix mille hommes y prirent part. C'est la première action de rase campagne menée par nos troupes. Elles ont eu l'occasion d'y montrer, par leur brio, qu' elles possèdent toutes les qualités nécessaires pour lutter avec avantage partout.

En dehors de ce fait d'armes, plus important par sa portée morale qu'en lui-même, la situation ne s'est pas modifiée, du moins en apparence.

Mais on peut être persuadé que pour nos alliés toutes choses se passent régulièrement suivant le plan concerté d'avance.

Le combat de Haelen

Nous recevons les détails suivants sur ce combat, qui a eu lieu mercredi dans les environs de Diest :

Vers 10 heures du matin des estafettes du régiment des carabiniers patrouillant dans les environs de Haelen, à 5 kilomètres au sud de Diest, aperçurent de la cavalerie allemande s'avançant.

Les estafettes vinrent prévenir les troupes belges qui prirent place dans les tranchées. Les troupes ennemies étaient composées de cavalerie et d'infanterie. Elles avaient également des canons et des mitrailleuses. Lorsque l'ennemi arriva près des tranchées, il fut reçu par une vive fusillade. L'artillerie allemande tira alors sur les tranchées et la troupe belge se replia derrière le village de Haelen.

L'Etat major, qui avait été aussitôt prévenu de l'arrivée des Allemands, envoya de la cavalerie qui vint prendre une part très active à la bataille.

Pendant toute la journée le combat continua, mais malgré que l'ennemi fût supérieur en nombre aux troupes belges, il a été repoussé.

L'ennemi a subi de fortes pertes. Les nôtres ne sont pas importantes.

Le village de Haelen a beaucoup souffert. De nombreuses maisons ont été atteintes par les obus allemands.

Nous avons fait des prisonniers qui tous meurent de faim. Nos troupes ont saisi à l'ennemi des selles, des fusils, des lances.

Les Belges se sont battus comme des lions.

La nuit, sur le front des troupes belges, a été calme. Aucune escarmouche ne s'est produite.

Après leur défaite de Diest, les Allemands se sont repliés et on croit généralement que la journée de jeudi sera calme.

La circulation des trains est rétablie jusqu'à Landen.

NOUVEAUX DETAILS

Un échec allemand dans la province de Namur
Nos troupes font bonne garde

Bruxelles, le 13, 11 1/2 heures.

La victoire remportée par nos troupes hier est confirmée officiellement aujourd'hui.

Le combat a été engagé de notre côté par une division de cavalerie et une brigade mixte. Les pertes allemandes sont très grandes. On estime que les 3/5 des effectifs qu'ils avaient engagés ont été mis hors de combat.

De notre côté les pertes sont relativement faibles : quelques tués dans la division de cavalerie. Ce matin les troupes allemandes battues hier ont tenté une nouvelle pointe d'offensive. On croit que c'était pour ramasser leurs morts et blessés et leur matériel abandonné hier. D'ailleurs aucune attaque n'est à craindre ; chaque offensive des Allemands serait immanquablement repoussée.

Un nouveau combat a eu lieu ce matin au sud d'Eghezée. L'attaque de l'ennemi a été repoussée avec de fortes pertes pour les Allemands. Plusieurs mitrailleuses ont été capturées par les Belges.

Aucun raid de cavalerie allemande sur Bruxelles n'est à craindre tant au Sud qu'au Nord de la ville. Toutes les routes sont barrées par la troupe et la garde civique. Le nouvelle d'un attentat qu'annonçait ce matin un journal de Bruxelles, n'est pas confirmée.

Autour des forts de Liége

La lutte a repris autour des forts de Liége, qui sont bombardés et qui répondent vigoureusement à l'ennemi.

Les troupes allemandes sont en mouvement pour passer la Meuse. Une tête de pont a été établie à Lixhe pour le passage des troupes et du gros matériel. Il est possible aussi que les Allemands veuillent également passer la Meuse en amont de Liége, car on signale des convois qui prennent la direction d'Engis.

L'avance allemande est excessivement ralentie par la présence de la position fortifiée de Liége, car les forts battent les routes de l'Allemagne vers Liége, battent les intervalles des forts, et empêchent le passage de la grosse artillerie et de tout le charroi allemand. La position doit être contournée par tous ces transports, et elle rend ainsi l'inappréciable service de briser le courant impétueux de l'offensive allemande.

L'opinion en Hollande

Une personnalité rentrant de Hollande, a déclaré à notre correspondant de Bruxelles que nos voisins du nord sont fermement résolus à faire respecter leur neutralité et à opposer une barrière formidable à quiconque tenterait de la violer.

Tout est prêt en vue de provoquer l'inondation des terrains désignés dans le plan de l'état-major.

VEILLÉE D'ARMES

Nous sommes à la veille de grands événements. La plus formidable bataille des temps modernes est sur le point de se livrer. Des deux côtés un million de soldats s'apprêtent à en venir aux mains.

Ce qui s'est passé à Liége, la semaine dernière, est jeu d'enfants, en comparaison de ce qui va se passer demain, aujourd'hui même peut-être. Que disons-nous ? Au point de vue numérique, les grands engagements des dernières cent années pâlissent à côté de la mêlée de demain. Voici quelques chiffres :

Batailles	Forces en présence
1813 Leipzig	472.000 hommes
1815 Waterloo	217.000
1866 Sadowa	436.000
1870 Gravelotte	301.000
" Sedan	244.000
1905 Moukden	701.000
1912 Lule Bourgas	400.000
1914 prochaine bataille	2.000.000

La ligne de front du côté des Allemands s'étend de Tongres à Esch, sur la frontière sud du Grand-Duché de Luxembourg, en passant par Rochefort, Bastogne et Arlon. Le centre, situé dans le pays accidenté des Ardennes, ne se prête que difficilement aux mouvements de grande envergure. Le mouvement en avant se fera donc, très probablement, sur la ligne de la Meuse d'un côté, dans les plaines de Longwy d'autre part.

Les Allemands sont handicappés, pour parler style anglais, par de nombreuses difficultés : sur le terrain ennemi occupé par leurs troupes, tous les moyens de communications ont été détruits. Les Belges et les Français ont à leur disposition un magnifique réseau de voies ferrées encore intactes. Les forts de Liége continuent à tenir les Allemands en respect : ceux de Namur constituent un obstacle encore plus sérieux à la marche de l'ennemi.

Le sort des armes ne sera peut-être pas décidé par une seule bataille. Il faudra s'attendre à une série d'engagements, dont le premier aura pour théâtre nos contrées, habituées à l'éclat pacifique de la faux plus qu'à la lueur sinistre des épées.

S'il est, comme il y a tout lieu de le penser, de l'intérêt des Allemands de frapper promptement, afin de pouvoir faire ensuite face aux armées russes, la patience du monde ne sera pas mise à une trop dure épreuve.

Inutile de perdre son temps à formuler des prévisions. La situation, au point de vue de la stratégie, des approvisionnements, de l'éducation militaire, des préparatifs, etc., a subi depuis la dernière grande guerre continentale des changements, dont nous n'avons pas d'idée bien exacte. Peut-être aussi est-ce une erreur que de baser nos conjectures sur les événements de 1870. La réputation du soldat allemand n'est-elle pas un peu surfaite ? Nos informations au sujet de l'état d'âme des armées allemandes et françaises sont-elles justes ou erronées ? Mystère ! Les prédictions de M. Jean de Block, qui, en 1899, disait que la guerre de l'avenir, à cause de l'énormité même de ses éléments, serait une impossibilité, se vérifieront-elles dans une certaine mesure ?

Rivier.

Le fils du lieutenant-général de Selliers de Moranville serait prisonnier en Hollande

Amsterdam, 12 août. — Le "Nieuwe Rotterdamsche Courant" écrit :

"Les vingt-cinq soldats belges qui ont pénétré sur le territoire hollandais, dans le Limbourg, et qui ont été désarmés par nos gardes-frontières, sont arrivés à Amsterdam pour être dirigés ensuite sur Alkmaar. Ils ont passé la nuit dans la gare centrale. L'officier, le lieutenant chevalier de Selliers de Moranville, fils du général en chef de l'armée belge, qui était au nombre des prisonniers, a été conduit par le lieutenant Van Aalst, à Alkmaar."

Aperçu comparatif des flottes des puissances guerroyantes

Voici quelle était, au premier janvier 1913, selon un document parlementaire anglais, la force numérique respective des flottes des puissances actuellement en guerre. Il n'est pas question des navires de plus de vingt ans.

	Croiseurs	Croiseurs 1re classe	Croiseurs 2e ordre	Torpilleurs	Contre-torpilleurs	Canots-torpilleurs	Sous-marins
Angleterre	55	34	58	28	188	109	65
France	21	20	9	4	73	166	73
Russie	9	6	13	3	96	26	29
Allemagne	33	9	45	—	124	80	18
Autriche	13	4	9	11	12	70	6

Il y a donc du côté de la Triple Entente, un total de 1076 unités ; du côté austro-allemand, 434, soit une supériorité de 642 unités en faveur de l'Angleterre, de la France et de la Russie.

La flotte italienne, se composant de 9 cuirassés, 9 croiseurs-cuirassés, 13 croiseurs de 2e, 3e et 4e ordre, 3 torpilleurs, 23 contre-torpilleurs, 77 canots-torpilleurs et 12 sous-marins, soit ensemble 146 unités, constituerait un sérieux appoint pour le groupement en faveur duquel l'Italie renoncerait à sa neutralité.

L'état de guerre entre la France et l'Autriche

Paris, 13. — L'état de guerre existe entre la France et l'Autriche-Hongrie à partir de cette nuit, minuit.

Le Sénat belge au Sénat français

Paris, 12 août. — M. de Favereau, président du Sénat belge, a adressé à M. Antonin Dubost, président du Sénat français, une dépêche, le remerciant vivement des sentiments exprimés par lui au nom des sénateurs français, et le priant de recevoir les plus chaleureux remerciements du Sénat belge et de croire à l'ardeur de ses vœux pour que les armées envahissantes soient victorieusement refoulées.

Une coalition balkanique contre l'Autriche

On mande de Rome à "Excelsior" : Une dépêche de Nisch au "Messaggero" dit que les Etats balkaniques auraient l'intention de reconstituer une ligue, qui comprendrait quatre Etats et se prononcerait en faveur de la Russie.

La guerre franco-allemande

LA SITUATION EN ALSACE
Une mise au point

Paris, le 12. — Un communiqué pour la mise au point de la situation militaire dit : Les engagements signalés jusqu'à présent n'ont été que des affaires d'avant postes. On dément les bruits tendancieux lancés au sujet du nombre des tués et des blessés dans l'affaire de Mulhouse qui fut, dit-on, de 20,000 alors que nos effectifs engagés étaient loin d'atteindre 20,000.

Les événements se bornèrent à ceci : Une brigade d'infanterie qui avait poussé une pointe sur Mulhouse pour y détruire le centre d'informations, fut l'objet d'une contre-attaque par tout le 14e corps allemand et une division du 15e corps. Sa mission terminée elle se retira sur l'ordre du commandant du corps d'armée. Toutes les forces allemandes la suivirent et se heurtèrent à notre ligne de résistance principale qui ne fut pas forcée.

Nous disposons en Haute Alsace de forces considérables qui sont appuyées par la place de Belfort. La situation stratégique, qui n'a pas subi de changements, est excellente.

Bruxelles, le 13. — La Légation de France à Bruxelles est autorisée à démentir les faux bruits répandus au sujet d'un échec français en Haute-Alsace et qui ont trouvé écho dans un journal de Bruxelles.

Le seul but de l'expédition de Mulhouse était de détruire le centre d'informations fonctionnant dans cette ville. C'est volontairement que Mulhouse a été évacué.

Les troupes d'avant garde française ont eu un engagement sérieux. Elles ont résisté à tout un corps d'armée allemand.

En Lorraine il n'y a aucun mouvement important. Il est entièrement faux qu'un régiment français ait été fait prisonnier à Bricy.

Il en est de même pour la nouvelle d'un échec français publiée en Allemagne.

La situation d'après le ministère de la guerre français

Paris, 13 août. — Communiqué du ministère de la guerre du 12 août, à 12 h. 30 :

Les nouvelles provenant de Liége et environs sont bonnes. Les forts soutiennent toujours la lutte. Les troupes belges, qui défendent la place, se reforment à l'ouest et ont repris l'offensive. Landen, occupée hier par les Allemands, fut repris après un vif combat. Les Belges auraient détruit les ponts des railways derrière les Allemands, entravant leur ravitaillement.

Dans les pronostics sur les premières opérations de l'armée allemande, le bombardement de Pont-à-Mousson et l'envahissement de la région de Nancy, étaient escomptés pour le premier ou le second jour de la mobilisation. Le bombardement de Pont-à-Mousson s'est produit le onzième jour et n'aura pas l'influence démoralisante qu'on lui attribuait en Allemagne. Pont-à-Mousson fut bombardée à 10 heures du matin, par l'artillerie lourde, mise en batterie à une assez longue distance. Des centaines d'obus tombèrent sur la ville, tuant et blessant quelques habitants, démolissant quelques maisons. Il n'y a eu aucune action simultanée de l'infanterie. L'effet fut nul sur la patriotique population de Nont-à-Mousson.

Les procédés teutons

Paris, le 12. — D'un communiqué qui vient d'être publié, il résulte que dans les engagements qui ont eu lieu jusqu'à présent, notre artillerie a eu un avantage marqué sur l'artillerie allemande. Les projectiles de l'artillerie lourde allemande se sont montrés peu efficaces.

Dans tous les engagements de cette semaine, les Allemands ont usé de procédés barbares. Des otages ont été fusillés, des violences diverses et des incendies ont été commis. Les allemands ont fusillé le maire de Igney sous prétexte que la population avait favorisé la fuite d'un prisonnier.

La presse suisse est inondée actuellement de fausses nouvelles de source allemande. Les journaux austro-hongrois, font une campagne identique de mensonges pour essayer d'impressionner les roumains annonçant à ceux-ci qu'ils sont maltraités en France. Ils appellent également aux armes contre la Russie, la population de l'Ukraine.

Paris, le 12. — Le commandant d'armes de la place de Mézières, a adressé au Ministre de la Guerre, un rapport disant qu'il alla à l'hôpital de Mézières visiter et réconforter les blessés. Un de ceux-ci lui déclara que le 8/8, vers 13.30 h., sa compagnie ayant subi quelques pertes et ayant dû rétrograder il resta seul sur le terrain avec quelques autres blessés. Il vit un cavalier allemand qui acheva à coups de revolver, un chasseur blessé. Lui même n'échappa qu'en faisant le mort. Il entendit cinq ou six coups de revolver sans savoir sur qui ils étaient tirés. Un autre chasseur blessé, appartenant à la même compagnie, entendit également des coups de revolver. Plusieurs autres chasseurs confirmèrent les faits. De pareils actes de sauvagerie se passent de commentaires et doivent être dénoncés au monde.

La guerre russo-allemande

Succès russe

Saint-Pétersbourg, 12 août. — Les Allemands ont tenté de réoccuper Eydkuhnen, avec un détachement d'infanterie et de l'artillerie. La tentative échoua. Ils furent repoussés avec des pertes. Les tués, blessés et prisonniers appartiennent aux premier et vingtième corps allemands.

La guerre austro-russe

Les Autrichiens imitent la barbarie germanique

Saint-Pétersbourg, 12 août. —, Les Autrichiens ont occupé la localité frontière d'Andreeff. Ils ont commis des atrocités et extorqué de l'argent à un échevin âgé de 70 ans. Mécontents de la modicité de la somme obtenue, ils ont enfermé le vieillard dans la maison puis l'ont incendiée. L'échevin a été brulé vif. Les Autrichiens interdirent aux habitants de regarder par les fenêtres, tirant impitoyablement sur ceux qui désobéissaient. De nombreux citoyens paisibles, hommes, femmes et enfants furent fusillés.

L'artillerie de forteresse de Kovno a atteint un aéroplane allemand venu en reconnaissance. L'aéroplane est tombé. L'aviateur a été blessé.

La guerre austro-serbe

Le bombardement de Belgrade

Nisch, 12 août. — Durant le bombardement de Belgrade dans la matinée, les Autrichiens, tirant avec les grosses pièces de 24, détruisirent les plus belles maisons et des édifices publics.

Plusieurs personnes ont été blessées.

La guerre austro-monténégrine

Rupture diplomatique entre le Montenegro et l'Allemagne

Vienne, 12 août. — Les journaux disent que le Montenegro a remis ses passeports au représentant de l'Allemagne qui quitta ensuite Cettigné.

Le blocus de la côte monténégrine

Vienne, 12 août. — Le blocus de la côte monténégrine a commencé hier après-midi. Un délai de 24 heures a été accordé aux navires des nations amies et neutres pour quitter les ports.

Sur Mer

La Turquie aurait acheté deux croiseurs à l'Allemagne

Paris, 13 août. — Plusieurs journaux s'occupent de l'achat par la Turquie de deux croiseurs allemands.

Le "Petit Parisien" dit qu'il est probable que cette bizarre solution donnera lieu à une conversation ente la Porte, la France, l'Angleterre et la Russie.

L'"Echo de Paris" dit que les intérêts de la Triple Entente ne lui permettent pas de tolérer ce tour de passe passe contraire au Droit International et qui bouleverserait l'équilibre dans la Méditerrannée Orientale au détriment de la Grèce et l'équilibre dans la mer Noire au détriment de la Russie.

Un torpilleur allemand coulé par une mine allemande

Londres, 13 août. — Le "Times" annonce qu'un contre-torpilleur allemand a été coulé par une mine allemande.

Un attentat contre le Kronprinz ?

Amsterdam, 12 août. — Le "Nieuwe Rotterdamsche Courant" publie une dépêche de Maestricht selon laquelle des officiers allemands ont déclaré qu'un attentat sur le prince royal allemand aurait été commis à Aix-la-Chapelle.

AUTOUR DU CONFLIT

En France

Les Français sont chevaleresques

Paris, le 12. — L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, comte Szeczen, a adressé de Vintimille à M. Doumergue, ministre des Affaires Etrangères de France, le télégramme suivant : Arrivé à Vintimille, je prie Votre Excellence d'agréer mes remerciements très sincères pour la courtoise amabilité avec laquelle le gouvernement de la République, a bien voulu faciliter notre voyage. (S.) Comte Szeczen.

Paris, le 13. — Contrairement aux nouvelles de source allemande, les Roumains ont été l'objet, en France, des traitements les plus amicaux et le ministre de Roumanie a remercié l'administration française de ses bons procédés à l'égard de ses compatriotes.

Les intérêts français à l'étranger

La protection des intérêts français en Allemagne, a été confiée à l'Espagne, et en Autriche-Hongrie aux Etats-Unis.

Le service des trains

Paris, 12 août. —, Le trafic ordinaire des railways reprendra sur la plupart des lignes françaises à partir du 19/8, sauf sur le réseau de l'Est.

Les risques de guerre

Paris, 12 août. —, Pour permettre au commerce extérieur de continuer en toute sécurité et pour faciliter les approvisionnements, le gouvernement a décidé de couvrir, sous certaines conditions et moyennant paiement de primes, les risques de guerre : 1o à l'importation, à concurrence de 80 % du corps, les navires battant pavillon français, et la totalité des cargaisons transportées sous pavillon français, allié, ou neutre.

2o à l'exportation, à concurrence de 80 % du corps des navires battant pavillon français et la totalité des cargaisons sous pavilion français.

Une note rassurante pour les Italiens

Paris, 12 août. —, L'"Homme Libre" annonce que M. Tittoni a adressé aux Italiens habitant la France une proclamation dans laquelle il dit que l'Italie ayant proclamé sa propre neutralité et ayant la ferme intention de l'observer strictement il ne saurait y avoir aucun motif d'alarme pour les Italiens se trouvent en France où ils sont certains d'être traités avec sympathie par la population et par le gouvernement qui leur témoigne le plus grand intérêt.

Les prisonniers allemands

Paris, 13 août. —, Le "Petit Parisien" annonce que des convois de prisonniers allemands comprenant de l'infanterie et de la cavalerie sont dirigés vers Poitiers. Ils seraient actuellement au nombre d'un million.

La récolte du blé

Le "Matin" signale que la récolte du blé en France sera bonne. Les premiers battages promettant un rendement satisfaisant.

Le prince Napoléon dans l'armée du Tsar

Les journaux disent que le prince Louis Napoléon est parti dans la soirée pour la Russie pour se mettre à la disposition du Tsar.

En Angleterre

La flotte britannique assure la sécurité du commerce maritime

Londres, le 13 — Un communiqué de l'Amirauté déclare que les armateurs étrangers faisant le commerce avec l'Angleterre doivent continuer à mettre en route leurs vaisseaux et expédier leurs cargaisons à bord des vaisseaux neutres ou anglais, les navires britanniques traversant l'Atlantique avec une sécurité presque égale à celle du temps de paix. Le contrôle de la Grande Bretagne sur les voies commerciales maritimes s'étend chaque jour. L'Amirauté s'efforce de faciliter le commerce sur tous les points du globe notamment entre l'Angleterre, la République Argentine, le Brésil, le Chili et l'Uruguay.

Manifestations belgophiles à Londres

(D'un correspondant occasionnel.)

De grandes affiches sont apposées sur les murs, annonçant l'héroïque défense de la petite Belgique, que le monde entier admire. On y voit représentés deux soldats belges. Ces affiches attirent les passants, qui se découvrent en poussant des vivats en l'honneur des Belges.

Le soir, des gamins organisent des cortèges, faisant de la musique au moyen d'ustensiles de cuisine, et chantant la "Brabançonne" dans la mesure de leurs forces.

Aux Etats-Unis

Appareils de T. S. F. saisis

New-York, 10 août. (Dépêche retardée.) — Comme suite aux mesures de censure prises sur les stations de télégraphie sans fil sur les côtes des Etats-Unis, les officiers ont mis sous scellés les appareils de télégraphie sans fil de tous les navires arborant le drapeau des puissances belligérantes se trouvant à New-York.

En Bulgarie

L'attitude de la Bulgarie

Paris, 12 août. — Le "Temps" publie des déclarations du ministre Stanciof sur l'attitude de la Bulgarie. Le diplomate a déclaré entre autres choses qu'il n'avait pas confirmation de la mobilisation de l'armée bulgare, mais qu'en tout cas cette mobilisation n'infirmerait nullement la déclaration du 29 juillet sur la neutralité. M. Stanciof a rappelé les nombreux engagements d'officiers bulgares, notamment du général Radko Dimitriof, dans l'armée russe, et a ajouté que de nombreux bulgares, résidant à Paris, avaient l'intention de s'engager pour la France.

Au Japon

Guerre à l'Allemagne

Pékin, 9 août. (Dépêche retardée.) — Le Japon n'a pas fait de déclaration de neutralité, mais il y a des indications sérieuses que sous peu ce pays déclarera la guerre à l'Allemagne et prendra possession de Tsing Tao, d'où la flotte allemande est partie.

En Grèce

Expectative

Athènes, 12 août. — M. Venizelos a rendu visite dans la matinée au ministre de France, M. Deville, auquel il a donné l'assurance que la Grèce restera tranquille tant que la Bulgarie le restera.

Il est probable que la Compagnie Hellénique établira un service de navigation entre le Pirée et Marseille.

Commentaires de presse

Athènes, le 16. — L'"Embros" s'étonne que la guerre actuelle n'ait pas éclaté pas plus tôt.

Le courage des Belges, la décision des Suisses et l'empressement des Portugais, des Hollandais et des autres peuples prêts à marcher avec les Français indiqué la grandeur du but poursuivi, qui n'est pas une revanche de la Franche et la restitution à celle-ci de l'Alsace Lorraine qui en réalité lui appartient, mais la lutte, pour la liberté des peuples, la résurrection du droit des natiers et la délivrance de l'Europe du despotisme.

En Autriche-Hongrie

Départ de l'ambassadeur de France

Vienne, le 12. — L'ambassadeur de France a quitté Vienne aujourd'hui, allant en Suisse.

En Allemagne

Le sort des consuls français

Les consuls français en Allemagne ont été l'objet de traitements odieux de la part des autorités allemandes. Certains ont été frappés et menacés de mort.

On est sans nouvelles des consuls de France à Dantzig et à Nuremberg.

Neton, 12 août. — Le consul général de France à Dusseldorf, a adressé au ministère des affaires étrangères un rapport relatif aux mauvais traitements qu'il a endurés durant son retour vers la frontière hollandaise. Après avoir été pendant trois jours étroitement surveillé par des agents et fréquemment hué par la foule, le consul est parti le 5 août et a dû voyager en wagon de 3e classe au milieu des recrues militaires qui ne cessèrent de l'insulter. A Cologne, il dût subir une visite très minutieuse, puis il resta enfermé pendant 3 jours, après quoi il put reprendre le train. A Wyler, dernière station prussienne, le consul et ses compagnons ainsi que leurs compagnes, furent encore visités de la façon la plus minutieuse, avec accompagnement de brutalités et d'injures. On a pris au consul tous ses papiers, même ses lettres privées et l'argent qu'il possédait. Il put enfin arriver en Hollande.

Les Russes molestés

Saint-Pétersbourg, 12 août. —, Un groupe de 36 russes, parmi lesquels de hauts personnages, notamment les comtesses Vorontzof, Cherentief, Corloi, les barons Korf et Chebeko, qui étaient en villégiature à Bade et dans d'autres stations balnéaires allemandes, furent l'objet de traitements inqualifiables de la part des Allemands. Le Baron Chebeko notamment fut obligé de descendre du train au milieu d'une foule furieuse ; il fut traîné en prison et passa 24 heures au cachot avec des malfaiteurs de droit commun. La comtesse Vorontzof, qui est la bru du vice-roi du Caucase, fut poussée brutalement hors de son wagon par des soldats ivres qui la frappèrent et la fouillèrent. Les voyageurs furent l'objet de traitements identiques pendant plusieurs jours. Ce n'est qu'après 7 jours d'un voyage angoissant qu'ils parvinrent à gagner la frontière danoise.

En Belgique

Les gardes-civiques et la guerre

Bruxelles, 12 août. — M. le Ministre de l'Intérieur vient de prier les Gouverneurs des Provinces, de vouloir faire remarquer aux administrations communales que ce n'est que sur réquisition formelle de l'autorité militaire que les gardes principalement appelées à l'activité pour une mission de police et de sûreté, peuvent aussi être appelées à un service de guerre.

Nous n'aurons pas faim

Quoi qu'il advienne, nous ne souffrirons pas de faim, disait hier M. Van de Vyvere, ministre des finances.

Nous avons du blé en abondance et il nous en viendra régulièrement.

La récolte des pommes de terre s'annonce abondante. Et ce n'est pas dans un pays où le cheptel national compte plus d'un million de têtes de gros bétail que l'on manquera de viande.

L'espionnage en Flandre

Il semble que toute une fournée d'espions allemands s'est abattue depuis trois jours dans les régions de la Flandre orientale ; on en arrête constamment.

— A Tronchiennes, les gardes-civiques en service rencontrèrent, le long des voies ferrées, un individu aux allures louches, qui à leur vue s'enfuit. Sur le point de se faire prendre, il grimpa sur un poteau télégraphique pour couper les fils, mais fut menacé de mort s'il ne se laissait pas saisir.

— A Nevele, un autre Allemand, porteur de papiers suspects, a été livré à la gendarmerie par d'autres gardes.

— A Ninove, trois Allemands, arrêtés par M. J. Van Ham, capitaine commandant de la garde civique, et qui attiraient l'attention de la police, ont été envoyés à Bruxelles, au commissariat de la place de la Duchesse. Après interrogatoire, tous ces espions ont été dirigés sur Gand, pour y comparaître devant la cour martiale, qui les jugera.

La rémunération des miliciens

Le ministre de l'Intérieur vient d'envoyer la lettre suivante aux gouverneurs de province, commissaires d'arrondissement et bourgmestres du Royaume :

"Malgré les termes si précis de la loi du 4 août 1914, de l'arrêté royal et des instructions qui en règlent l'application, certaines autorités m'ont demandé si la rémunération prévue pour la période de mobilisation doit être allouée aux familles de miliciens de 1913 admises ou non au bénéfice de la loi du 30 août 1914, ainsi qu'aux familles des volontaires de carrière enrôlés pour la durée de la campagne.

"J'ai l'honneur de vous mander, Messieurs, que cette question comporte une réponse affirmative. En fait, la loi du

30 août 1913 cessera de recevoir son application, aussi longtemps que l'armée restera sur le pied de guerre et les volontaires auront pour la durée de la campagne ne seront pas régis par la loi du 21 mars 1902.

" En ce qui concerne ces volontaires, le département de la guerre s'efforcera d'en dresser la liste, pour être communiquée aux communes, mais en attendant, les administrations peuvent payer l'indemnité à leur famille si elles ont la preuve matérielle ou morale que les intéressés se trouvent réellement sous les drapeaux.

" Il va de soi que le service des militaires rentrés ou admis dans l'armée après le 1er août n'ouvre des droits à l'indemnité qu'à dater de la rentrée ou de l'entrée effective sous les armes.

" D'autre part, il convient de ne pas perdre de vue que le taux de la rémunération revenant à la famille (père et mère ou survivant, ascendant ou survivant), ne varie pas quel que soit le nombre de militaires se trouvant sous les drapeaux

Enfin, les communes où se sont réfugiées des familles ayant droit à la rémunération et venant des régions occupées par l'ennemi devront leur payer l'indemnité au même titre qu'à leurs administrés."

AU LITTORAL
Pour les blessés

Il vient de se constituer au littoral belge, sous le titre "Belgique-Littoral" une organisation générale d'assistance aux victimes de la guerre. Elle est placée sous le haut patronage de la Reine et a été créée avec le bienveillant appui de M. Janssens de Bisthoven, gouverneur de la Flandre-Occidentale, des bourgmestres et du clergé de toutes les communes de la côte belge.

Elle a pour but de recueillir les victimes de la guerre, qui seront soignées dans les hôtels des stations balnéaires.

Les correspondances doivent être adressées au "Grand'Hôtel de Zoute s/Mer" où les initiateurs de l'œuvre ont établi leur centre d'action.

Des correspondants seront désignés dans les principales localités du pays.

L'œuvre étendra naturellement son intervention aux blessés de tous les belligérants.

A Liége

Une promenade dans la ville

Entre Bruxelles et Liége, toutes les communications téléphoniques, télégraphiques aussi bien que par voie ferrée, ont été coupées jusqu'aujourd'hui.

Il est donc très difficile d'avoir des nouvelles de la ville de Liége et, en tout cas, il est impossible d'en avoir de très fraîches, puisque, de ce qui se passe entre Liége et Tirlemont, on ne pouvait pas, jusqu'à ce moment, avoir d'autres rapports que ceux que pourraient faire des piétons courageux ayant fait le chemin par leurs propres moyens. Beaucoup craignent même de faire le chemin à bicyclette, de peur que des éclaireurs allemands ne réquisitionnent leur bécane.

Nous avons, dit un correspondant de guerre, quitté Waremme, à destination de Liége, mardi matin. Nous savions que les Allemands occupaient encore la ville, comme il en est, d'ailleurs, toujours ainsi, à l'heure actuelle, mais le fait qu'on avait formé un train de Waremme à Ans —, service interrompu depuis plusieurs jours, — nous avait donné de l'espoir. Aussi, c'est d'un cœur léger que nous nous sommes aventurés jusqu'à Ans.

A la gare, rien, pas un Allemand. Nous descendons le "Thier" et, à 500 mètres de la station, derrière les billes du chemin de fer, nous voyons, hélas ! les premiers Allemands placés en éclaireurs : quatre soldats, le doigt sur la gachette de fusil, derrière lesquels se tient un officier, le browning au poing. Ils observent avec inquiétude la voie du chemin de fer. Nous les dépassons et, à quelque vingt mètres d'eux, nous trouvons une compagnie du 165e de ligne allemand, qui garde la chaussée.

On descend en ville sans difficulté. On y est même invité d'une manière impérative, par un sous-officier allemand.

Après avoir dépassé les avant-postes, forts de deux cents hommes environ, nous pénétrons dans un café, où l'on nous apprend que les Allemands occupent cette issue de la ville, depuis plusieurs jours déjà.

Il faut dire que les habitants de cet endroit n'ont pas à se louer du voisinage. Quelques maisons, de belle apparence, habitées par des médecins, des notaires, lesquels, d'ailleurs ont quitté la ville, ont été pour ainsi dire saccagées par l'envahisseur. De nombreux débris de bouteilles qui jonchent le sol, prouvent que les caves de ces notables ont été mises à large contribution.

En descendant dans la ville, c'est le tableau que l'un de nos collaborateurs a déjà décrit : l'Allemand règne en maître à Liége. Les soldats, qui ne sont pas en ce moment de service, se promènent sans armes, badaudant aux vitrines des magasins, qui, par ordre du major Bayer commandant militaire de la ville de Liége, doivent être ouverts.

En général, ces lourds troupiers aux uniformes gris-vert, se conduisent d'une manière correcte avec l'habitant. Quand ils ont de l'argent, il font quelques emplettes et les paient de leurs deniers.

Il n'en est pas de même des fournitures générales de l'armée, ni des dépenses de l'état-major et des officiers supérieurs. Celles-là ne sont pas payées en argent comptant. Les "oberofficier" qui logent dans les plus grands hôtels de la ville de même que le général commandant de l'armée allemande de la Meuse, ne paient qu'en "bons de guerre", c'est-à-dire en papier, que les fournisseurs des commerçants ne veulent pas accepter. En sorte que ceux-ci achètent en monnaie sonnante et trébuchante les produits, qu'ils revendent aux Allemands pour les bouts de papier, dont la valeur est fortement sujette à caution.

En " bons de guerre " sont également payées les réquisitions faites à l'administration communale, réquisitions de fourrages, d'aliments pour la troupe, de toutes sortes d'objets et, une des dernières, de deux mille jumelles d'un modèle déterminé.

Enfin, c'est là une des moindres calamités de l'occupation de la ville de Liége par l'ennemi. Il en est bien d'autres et c'est un vrai crève-cœur de se promener dans la cité de Rogier. Les établissements publics sont transformés en casernes, en magasins d'approvisionnements ; les bâtiments militaires de la ville de Liége ne suffisent pas à loger les innombrables reîtres du Kaiser, qui ont pris leur quartier général en ville ; ils sont logés partout ; le Théâtre Royal, ou tout au moins le péristyle et les corridors, sont changés en écurie.

Ailleurs, au local de la Société des Métiers et Négoces rue Lonhienne, c'est un magasin de farine ; boulevard de la Sauvenière, un grand garage est affecté complètement aux automobiles des officiers allemands, qui, pendant toute la journée, sillonnent la ville. La plupart de ces voitures ont été amenées directement de l'Allemagne. D'ailleurs, on n'aurait pu en réquisitionner en ville, puisque toutes celles des Liégeois sont au service de l'armée belge. C'est ainsi que sur la place du Théâtre, notamment, on peut voir, transportant des bagages des troupes, des camions automobiles d'usines de Cologne et des autobus d'Aix-la-Chapelle.

Les Allemands se retranchent
Ils veulent se faire un bouclier de la population civile

Les **Allemands**, qui se conduisent en maîtres absolus dans la cité, ne s'y sentent, cependant, pas à l'aise ; ils craignent d'être l'objet d'attaques de troupes belges ou françaises venant du sud de la ville. Ils se sont retranchés pour y faire face. Leurs masses profondes doivent être groupées au delà de la Chartreuse, vers Jupille, et, par ce passage, entre les forts, ils conservent, jusqu'à présent, une liaison avec l'Allemagne. Cette retraite, ils l'ont retranchée par deux cercles de remparts. Le premier est établi de la rive droite de la Meuse. Les habitations ont été transformées en petites forteresses ; les fenêtres sont obstruées jusqu'à la hauteur d'un homme debout, par des sacs de terre. On a pris des dispositions pour placer, en un rien de temps, des mitrailleuses à certains endroits, notamment, sur des balcons de premier étage, qui commandent de larges espaces de terrain.

Pour parer à toute éventualité, et pour le cas où les soldats qui voudraient les chasser de la ville, pourraient pénétrer jusque-là, ils ont rasé les parapets en pierres qui bordent la Meuse sur la rive gauche, afin que les tirailleurs ne puissent plus trouver d'abri pour les attaquer d'une rive à l'autre.

Mais c'est là leur seconde ligne de défense. La première est organisée sur les hauteurs de Liége ; partant de la Meuse, elle passe par Sclessin, Saint-Maur, Cointe, les hauteurs de la rue du Laveu, la ligne du chemin de fer des Guillemins au Haut-Pré, en passant par le viaduc de la rue Henri Maus et de la rue Saint Gilles.

A un moment donné, la ligne de défense quitte la voie ferrée pour passer au-dessus de la rue Mississipi, au bas de la rue Hocheporte et la rue de Campine. En tous ces endroits, les maisons sont transformées, comme nous l'avons dit tantôt ; dans les rues, on établit des barricades, fortement assujetties, de charrettes renversées, de meubles, dans lesquelles s'onchevêtrent des échelles, protégées par des pavés et le tout recouvert de terre. Certaines rues, comme la rue Saint-Gilles, en dessous du viaduc du chemin de fer, sont barrées par un petit rempart fait de pavés et de terre, au milieu duquel une échancrure est réservée pour placer une mitrailleuse. Une mitrailleuse également doit être placée au-dessus du pont du chemin de fer, destinée à faire face à nos troupes qui voudraient venir en ville par Saint-Nicolas.

D'autres carrefours, comme celui de la rue d'Omalius et de la rue Destriveaux, sont tout obstrués de fils de fer barbelés, comme on en voit aux approches des forts.

Sur les boulevards, à tous les points où ils forment une courbe, le terrain a été aménagé pour recevoir également une mitrailleuse, dont le canon sera dirigé dans l'axe de la partie de l'artère qu'elle commandera.

Il en est notamment ainsi au coin de la rue du Pont d'Avroy et près du boulevard Piercot.

L'ennemi a massé de fortes pièces d'artillerie sur les hauteurs de Cointe et de Saint-Maur, notamment aux environs du couvent du Sacré-Cœur.

Chaque jour, les troupes se dirigent de ce côté et doivent prendre position en amont de ces appuis et se diriger vers le Sud de la ville, pour résister aux attaques de nos troupes amies.

Le plan des Allemands est facile à déceler. Ces travaux effectués dans la ville, sont des ouvrages de retranchement. S'ils sont repoussés par les troupes qu'ils supposent devoir les attaquer, ils se replieront dans Liége et feront la guerre de guérillas.

D'ailleurs, un ordre du commandant de la place, intimant à tous les habitants de tenir leurs portes ouvertes, la nuit, le prouve bien. L'Allemand se fera un fort de chaque habitation et l'attaque de Liége, de cette façon, serait éminemment meurtrière pour l'entrant. Il faut espérer que leurs calculs seront déjoués.

Ce qui prouve bien que l'envahisseur veut se faire un bouclier de la population civile, c'est qu'il est expressément défendu à quiconque de sortir de la ville.

F. C.

L'action des forts. — Terribles dommages aux Allemands

Le correspondant du "Telegraaf" de La Haye télégraphie de Maestricht :

Je reviens du front allemand. Les forces allemandes d'attaque rassemblées près d'Herstal ne semblent pas nombreuses en ce moment. Les envahisseurs sont très occupés à envoyer des troupes en avant. J'ai vu une forte division d'artillerie partant vers Namur.

La lutte pour la possession des forts de Liége continue, donnant lieu à de terribles scènes d'héroïsme. L'artillerie belge a sérieusement endommagé un pont de pontons à Herstal. Immédiatement les troupes allemandes se lancèrent en avant pour réparer le pont et ils le maintinrent malgré un feu furieux de leurs adversaires. Le travail dura une heure pendant laquelle les Allemands éprouvèrent des pertes considérables, morts et blessés gisant tout autour. Ce pont est indispensable pour le passage de l'artillerie de siège allemande.

Les Allemands déploient de grands efforts pour réduire au silence les forts les plus voisins. Mais les Belges tiennent bon, nonobstant un bombardement incessant.

* * *

L'Etat-major général belge fait remarquer qu'aussi longtemps que ces forts restent intacts, leurs canons commandent les trois principales routes par lesquelles les Allemands peuvent avancer. Pour cette raison, il est extrêmement difficile aux envahisseurs de recevoir leurs approvisionnements, leurs munitions et leur armement. Toutes les lignes de communications entre Liége et la frontière ont été détruites, de même que tous les ponts et tous les tunnels...

C'est maintenant un fait acquis que l'armée allemande ne s'est jamais attendue à rencontrer une opposition sérieuse à Liége. Elle arriva, munie de nourriture pour un jour seulement, et pourvue de peu de munitions ; le plan allemand consistait à enlever Liége d'emblée et en faire une base d'opérations. Ce plan a échoué.

Pour autant qu'on soit renseigné, il y a 120,000 Allemands aux environs de Liége ; ils ne sont pas en mesure d'enlever les forts. L'armée belge, avançant de Louvain vers Liége, serre chaque heure davantage l'ennemi. S'il est acculé aux forts de Liége, sa position sera critique.

Sur le champ de bataille
Choses horribles

D'un correspondant, relativement aux faits qui se sont produits lundi entre Saint-Trond et Tirlemont :

La bataille n'a pas été fort meurtrière, mais le feu a été acharné et l'engagement a duré de 11 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Il y a quelque danger, sans doute, à se rendre sur le champ de bataille, les avant-postes allemands en étant éloignés de moins d'une lieue.

En une demi-heure, je me trouve à Orsmael-Gussenhoven.

Quinze maisons sont anéanties par le feu. Des débris calcinés s'échappe encore une acre fumée.

D'autres maisons ont leurs fenêtres brisées, leurs volets, leurs portes arrachés et jetés sur la route.

Les balles ont laissé des traces de leur passage : trous dans les murs, carreaux brisés.

Une bande de uhlans a saccagé les villages d'Orsmael-Gussenhoven, de Dormael et de Halle-Boeyenhoven.

Les habitants sont terrorisés. Ils tremblent encore 24 heures après. "J'ai peur à en mourir", me dit une femme, les deux mains comprimant les battements de son cœur. Beaucoup de femmes sont littéralement affolées. Des hommes pleurent silencieusement sur le seuil des maisons. Un ménage est sur la route avec trois petits enfants. Le père m'explique que des soldats allemands lui ont pris son cheval, — son gagne-pain — en le menaçant de leurs carabines à bout portant.

L'ennemi a dévalisé des soldats belges tués sur le champ de bataille.

Il a de plus massacré sept villageois dont quatre n'avaient absolument rien fait. Le crime de l'un fut d'essayer de s'enfuir par le jardin de sa maison. Rattrapé par les uhlans, il fut fusillé sur le champ.

A Dormael, les trois frères Sevenans qui avaient tiré sur les Allemands, furent tués à coups de carabines, leurs corps criblés de coups de lances, leur maison incendiée.

A quelques kilomètres de Saint-Trond, un prêtre a été saisi et forcé, sous la menace d'un revolver lui effleurant la nuque, de parcourir une lieue à pied, les bras haut levés.

Un autre prêtre, surpris au moment où il donnait l'extrême-onction à un mourant, fut obligé de lever les deux mains en l'air immédiatement, et de rester trois quarts d'heure dans cette position.

Le bourgmestre dut s'agenouiller trois fois de suite en demandant chaque fois pardon.

Un autre habitant, villageois tout à fait innocent, fut contraint de se vautrer dans la poussière. Une seconde d'hésitation, c'était la mort.

Un lancier belge avait blessé un uhlan. L'Allemand, à son tour, blesse son adversaire et le jette à terre puis, saisissant une corde, il l'enroule autour du cou du lancier et pend celui-ci à une branche d'arbre. Ensuite, d'un coup de lance il lui ouvre le ventre.

Un blessé gisait sur la route : "Pitié !" Grâce ! Epargnez-moi !" gémissait-il "Pas de pitié !" hurlent des uhlans et appuyant le canon d'une carabine à la tempe du soldat, l'un d'eux lui fait sauter la cervelle.

Un vieillard me raconte : "Jusqu'à notre vicaire qu'ils ont blessé à la tête. J'ai vu, de mes yeux vu le vicaire s'approcher de deux infirmiers allemands de la Croix-rouge et les prier de l'accompagner sur le champ de bataille pour secourir les blessés.

Les infirmiers acquiescent et, encadrant le prêtre, se dirigent vers un groupe de blessés. En chemin, un uhlan donne un grand coup de lance sur la nuque du vicaire. La blessure n'est heureusement pas mortelle".

Mais j'aperçois un prêtre, qui, en surplis et accompagné d'un enfant porteur d'un drapeau blanc, bat et rebat les plaines et les champs à la recherche des victimes. Quelques hommes de bonne volonté l'aident dans sa pieuse besogne.

Je le rejoins et pendant quelque temps je participe aux recherches. "Voilà onze heures, me dit le prêtre, que je suis en route".

Tout à coup nous découvrons trois corps, trois lanciers, dont un trompette dont la main serre encore l'instrument.

Un peu plus loin, un nouveau cadavre.

Au total nous avons environ vingt tués, parmi lesquels le commandant Knapen et le comte Van der Burght, de Bruges. Les Allemands en ont 80. De leur côté, les blessés sont aussi beaucoup plus nombreux.

Un détail frappe immédiatement ma vue. Toutes les victimes, indistinctement toutes, parmi nos soldats, ont été abattues alors qu'elles se rendaient. Leurs bras sont levés en l'air, les coudes élevés à la hauteur des épaules. Les blessures sont atroces et faites à bout portant toujours au visage, au cou, ou à la poitrine.

Dans le jardin d'une maison aux confins du village, le commandant Knapen et trois soldats sont tombés les derniers. L'officier a été surpris avec cinq hommes. Deux ont pu s'échapper. Les autres et le commandant furent massacrés avec furie.

Les visages et les poitrines furent littéralement hachés de coups de feu, de coups de lances.

Quand l'ennemi se retira, se repliant sur Saint-Trond, il chantait par dérision l'air bien connu de nos volontaires : "Flotte, petit drapeau ! Flotte, flotte bien haut ! " Mais il avait changé les paroles, et disait : "Vous marcherez sous notre drapeau ! "

Avant de partir, il avait enlevé le drapeau belge flottant au clocher de l'église. A l'heure actuelle un drapeau blanc y est hissé.

Dieu bénisse le sort de nos armes !

Horribles traits de cruauté des soldats prussiens à l'égard des nôtres

Encore un trait d'horrible cruauté à charge de nos envahisseurs. Il nous a été conté hier par un lieutenant d'un des régiments d'infanterie qui se sont si vaillamment dévoués à la défense de Liége.

— Mon ordonnance, nous a-t-il dit, était tombé dans les mains des Prussiens. Ne voulant pas se charger de nourrir leur prisonnier — car ils meurent de faim ! — et voulant l'empêcher de fuir, ils lui écrasèrent les pieds à coups de crosse de fusil et l'abandonnèrent. Quelques minutes plus tard, passent d'autres Prussiens qui jugent que ce malheureux n'est pas assez mal arrangé, le relèvent et le dressent contre un arbre. Et tandis que deux de ces brutes lui tiennent les mains, les autres lui assènent dans le dos de lourds coups de crosse. Ils le laissèrent pour mort ; mais, grâce à Dieu, une de nos patrouilles le recueille peu après et c'est lui-même qui m'a fait cet horrible récit.

Un autre officier nous a affirmé avoir vu les Prussiens mettre les prisonniers belges au premier rang de leurs troupes et s'en servir de boucliers pour empêcher nos soldats de tirer !

Au cours d'un des combats qui ont eu lieu près de Seraing, un de nos commandants blessé et gisant sur le sol a été achevé à coups de baïonnettes par les soldats allemands ; il a reçu d'eux plus de quarante blessures.

Ah ! elle est belle vraiment la culture allemande à laquelle on voudrait conquérir le monde !

Couverts d'or

Deux uhlans ont été tués dans une rencontre, à proximité de Hasselt, par les gendarmes qui, soit dit en passant, se comportent d'une façon héroïque.

Les membres de la Croix rouge, qui furent chargés de l'ensevelissement de ces soldats prussiens, éprouvèrent une singulière surprise en trouvant, sur l'un, une somme de dix mille mark, de l'or en grande partie, et sur l'autre, cinq mille mark. On pense que ces deux soldats, dont l'un, détail touchant, portait sur la poitrine le portrait de sa femme et de ses enfants, appartenaient au service de l'intendance.

A ANVERS
Le prix des denrées

Le Bourgmestre,

Revu son arrêté du 11 août 1914 :

Vu la décision nouvelle du Lieutenant-Général, Gouverneur de la place fortifiée d'Anvers, inspiré par les circonstances nouvelles ;

Porte à la connaissance de ses concitoyens qu'à dater de ce soir (jeudi) le prix des denrées ci-après est fixé comme suit :

Froment, première qualité, maximum par 100 kilogr. 21 francs ;

Farine 00, maximum par 100 kilogr. 28 francs ;

Pain d'un kilogr. 0.30 fr.

Les commerçants et détaillants qui vendront au-dessus de ces prix seront punis d'un emprisonnement d'un mois à cinq ans et d'une amende de 26 à 500 francs, avec application éventuelle de l'art. 85 du code pénal.

Indépendamment de ces peines, les denrées alimentaires et marchandises dénommées ci-dessus et se trouvant chez le contrevenant pourront en tout ou en partie, être saisies et confisquées.

Elles seront immédiatement remises à l'autorité militaire.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 13 août 1914.

Le Bourgmestre,
J. DE VOS.

A travers la ville

Dans la ville tout le monde semble s'être habitué à l'état de siège. Tôt dans la soirée les rues sont désertes. Les cafés et magasins fermés à dix heures, jettent la ville dans le noir et enlèvent tout charme aux promenades. Même les quelques cafés qui, les premiers jours fraudaient la consigne, se sont fait une raison, sans qu'il fut besoin d'une réprimande ou d'un procès-verbal quelconque.

Le temps n'est pas aux plaisirs, il est à l'action et au dévouement. Notre bonne population anversoise le comprend admirablement, et partout des initiatives louables se font jour. Mais pourquoi certaines personnes agissent-elles encore, comme si elles n'avaient d'autre but que de voir figurer leurs noms dans un journal mondain quelconque.

L'heure grave que nous traversons demande du sérieux, beaucoup de sérieux.

Voici deux faits :

* * *

Un soleil qui luit. Une grande maison blanche où flottent les insignes de la Croix rouge. Quelques curieux qui, malgré les rayons ardents et l'atmosphère surchauffée, stationnent devant la porte du vestibule grande ouverte, avides de voir et d'entendre. Dans le corridor, quelques personnes, soit en uniforme de la Croix rouge, ou en portant le brassard, sont assises dans l'ombre d'une plus ou moins grande fraîcheur, et devisent doucement entre eux.

Une silhouette élégante se détache d'entre les curieux et s'avance intrépide.

— Pardon, monsieur, je suis Mme L... et désire vivement visiter les blessés.

— Je vous ferai remarquer, madame, que c'est l'heure des repas et que je ne puis introduire personne dans les salles des malades. L'ordre est formel.

— Alors, monsieur, impossible d'entrer?

— J'en suis au regret, madame, mais l'ordre est formel.

— Auriez-vous au moins l'obligeance, monsieur, d'appeler le major...

— Avec plaisir, madame.

Quand le major se présente, le même dialogue s'engage. La dame est bien persuasive et le rang qu'elle occupe dans la société, le nom qu'elle porte, font qu'un refus de la part du major serait chose bien difficile. Aussi, malgré tout son désir de maintenir l'ordre qu'il a lui-même donné, voilà que la consigne est levée. Suivons la dame charitable dans une des salles des blessés. Nous la voyons causer avec eux : Mon ami, je vous ai apporté du chocolat !

Mais voilà un nouveau trouble fête. L'infirmière, qui s'est approchée doucement, fait observer à la visiteuse que le docteur a prescrit que, pour toute nourriture, le malade ne pouvait prendre que du lait.

Mécontentement de la dame, qui veut qu'on appelle le médecin.

— Vous croyez, docteur, qu'une tablette de chocolat causerait du mal au malade ?

Et, devant l'insistance de la dame, le nom qu'elle porte, et le rang qu'elle occupe dans la société, le médecin, tout en maugréant dans son for intérieur, ne peut que s'incliner.

Croyez-vous maintenant que tout s'arrête là ?

Après la visite, on se rend dans une salle d'attente, et, en compagnie de quelques demoiselles de la Croix rouge, un Five O'clock s'organise avec des petits gâteaux "réquisitionnés".

Partant de là, après un long temps de papotages mondains, la visiteuse s'en va, demandant au brancardier de service à pouvoir utiliser une des automobiles.

Sur refus formel de ce dernier, madame s'en va froissée. Bien sûr que ce brancardier est un rustre et qu'on ne lui causera plus jamais.

On serait tenté de s'écrier : Que de "zèle", mesdames !

Encore si ces scènes ne se passaient que de temps à autre. Malheureusement, il n'en est point ainsi, et parmi le personnel de la Croix rouge, qui est venu là pour se dévouer, bien des plaintes se font jour.

* * *

Devant un grand restaurant de la ville une auto attend. Sortent de l'hôtel un monsieur en uniforme, accompagné de trois dames; tous prennent place dans la voiture, qui démarre à la quatrième vitesse et file bientôt un train d'enfer. Question de faire sentir à ces aimables compagnes la griserie, le vertige de la vitesse.

La sirène sonne sans discontinuer et l'auto passe en trombe au risque d'écraser les passants, qui ont à peine le temps de se garer.

Un passant me fit cette remarque :

" J'admet que les autos fassent de la vitesse par ces temps-ci, quand les nécessités du service l'exigent; mais si c'est pour en faire un usage pareil, on aurait tout aussi bien pu laisser les voitures à leurs légitimes propriétaires. Ce sera toujours autant de benzine d'épargnée pour l'Etat."

Aux anciens militaires des Indes Néerlandaises

Le dépôt du corps des volontaires est transféré de Saint-Nicolas à Hemixem. Tous sont priés de se présenter immédiatement chez le commandant de la place d'Anvers, pour être incorporé. On sera immédiatement habillé et armé.

Tous à l'appel; la patrie a besoin de vous.

LES BLESSES A ANVERS
Blessés arrivés avant le 12 août :

MM. Schmitz, sous-lieutenant du génie; De Tombay, lieutenant d'artillerie ; Fischer, gagiste au 14me ; Jacquer, gendarme; Uytendael, maréchal-des-logis d'artillerie ; Vandevelde, artilleur; Leuwers, artilleur; Paquet, 12me de ligne; Cuylits, 31me de ligne; Van Cauteren, 4me de ligne; Carton, 3me de ligne ; Léonard, 11me de ligne; Van Monter, artilleur; Coudron, 9me de ligne ; Van Kerkvoordo, artilleur; Termonia, 14me de ligne ; Bisschop, 31me de ligne.

Blessés arrivés le 12 :

MM. Adolphe Laureys, 12me de ligne ; Hippolyte Wanet, 12me de ligne; Aimé Dumont, 9me de ligne ; Victor Debonuy, 9me de ligne ; Gustave Bertrand, 12me de ligne ; Constant Volles, 11me de ligne ; W. Janssen, 6e compagnie de transport ; Raymond Van Wynsberg, 9me de ligne ; Ferd. Furnemont, artilleur ; Mich. Monteyne, 12e de ligne; Arth. Voituron, 12me de ligne ; E. J. De Peuttimie, 3me de ligne ; Guill. Willems, 12me de ligne ; Jos. Willems, 9me de ligne.

Notons qu'il s'agit uniquement des soldats, blessés sur le champ de bataille, et non de malades.

DURBUY Grand Hôtel de Liége GARAGE - Téléphone 20 2790

Le sort des navires de commerce ennemis saisis au port

On sait que les navires de nationalité ennemie actuellement dans le port, se trouvent saisis par l'autorité militaire et peuvent être réquisitionnés moyennant indemnité. Le contenu de ces navires se trouve soumis aux mêmes règles, à l'exception de marchandises neutres lesquelles doivent être remises à leurs destinataires.

Conformément à la convention de La Haye du 18 octobre 1907, il vient d'être constitué une commission, composée d'un délégué de l'Etat-Major de la position fortifiée, d'un délégué du service des douanes, d'un délégué de la direction du Pilotage, du Capitaine du port ou de son délégué, d'un délégué du service de la Police maritime, d'un délégué de l'administration des chemins de fer et d'un ou plusieurs experts nautiques à désigner par le Gouverneur.

Cette commission aura pour attributions :

1. de vérifier et d'inventorier le contenu des navires de nationalité ennemie saisis ;

2. de procéder à l'évaluation des marchandises ennemies ; de prendre toutes mesures conservatoires pour ce qui concerne les marchandises périssables ou inflammables, de veiller à empêcher l'enlèvement ou la détérioration de toutes les marchandises ;

3. de délivrer à l'autorité militaire, moyennant réquisition, toutes marchandises concernées et d'assurer la remise aux intéressés de bons constatant la réquisition et le montant de l'indemnité correspondante, laquelle sera payable par le Trésor public lors de la conclusion de la Paix ;

4. d'assurer la délivrance aux intéressés des marchandises neutres et de trancher, sous réserves de la compétence des tribunaux, toutes contestations pouvant surgir à ce sujet.

Tout intéressé pourra requérir, quand il lui conviendra, à chacune des opérations susmentionnées 1, 2 et 4 ci-dessus l'intervention du consul ou du vice-consul de sa nationalité. Les intéressés de nationalité ennemie pourront requérir l'intervention du consul de la nation, qui s'est chargée de leur donner assistance.

Extractions et soins sans aucune douleur
18 RUE OMMEGANCK 18
Dantiste Jos. MOESTERMANS
Consultations de 9 à 11 1/2 et de 1 1/2 à 5 h.

La Croix Rouge

Mme Bartier, fr. 8.10; M. E. Krumbholtz, 20 ; M. C. J. Cesters, 75 ; M. Siret, 10; Un agent de police de la 6e section, 5 ; M. Melchior, 309; M. Fornoville, 100; M. Sylvain de Jong, 500; M. Dierckx, 100; L'Exposition de la Femme contemporaine par l'entremise de Mme Otto Franck, 1000; M. Julien de Backer, 20; Paul, Maurice, Pierre et Marguerite De Wit, 20; Mme Reypens, 20; Mme Vanhoof, 17,50; Journal "La Presse", (1er versement), 126.60; Comte Rodolphe Moretus de Bouchout, 200; Société "De Vereenigde Limburgers van Antwerpen", 200 ; Société "De Spaarzame Vrienden", (1er versement), 62 ; M. Jos. de Voogt, 25; Mme Coryn et son fils Henri, 20.

* * *

Fonds recueillis par l'Atelier du Cercle Artistique.

MM. Auguste Correlis, 5,000; John P. Best et Co, 5,000; Société pour l'exportation des sucres, 5,000 ; Banque de commerce, 5,000 ; MM. Ackermans et Van Haaren, 5,000; Société Coloniale anversoise, 2,500; MM. A. Manceau, 2,500; Paul Karcher, 500; Carlito Grisar, 1,000 ; Mme E. Karcher, 300; MM. Cl. Chartier, 5 ; Olaf Tygen, 50; Gevers Grisar, 1,000; Georges Cerf, 100; Victor Fould, 100; J. M. de Bernath, 2,500; Mme Rautenstrauch, 1,000 ; MM. Georges Van der Heyden, 200; M. Buyck, 300; John Van der Taelen, 200; Anonyme T..., 1,000; Mlle Hélène Pfeiffer, 500; Mme Veuve Van de Put-Heirman, 1,000 ; MM. Alph. Van de Put, 1,000 ; Gustave De Vos, 1,000; Louis Van de Put, 1,000 ; Ch. Van der Linden, 1,000 ; Laurent Florens, 100 ; Anonyme C..., 5 ; Mme C. Steenackers, 200; MM. Stanislas R. Heine, 1,000 ; Otto Nottebohm, 1,000 ; Oscar Nottebohm, 1,000 ; Comte Emile Le Grelle, 1,000 ; Comte Vincent Le Grelle, 500; comte Albéric Le Grelle, 100; Gellatly Hankey et Co, 5,000 ; Van den Berg et Co (Louis Loysen successeurs), 5,000; Alph. Cols, 1,000; Aug. Balcke, 1,000 ; Ed. Schwenn, 1,000 ; Block et fils, 500.

Tapis de Smyrne, r. Van Dyck, 32, Parc b4639

Comité anversois d'assistance

aux familles qui sont dans le besoin, par suite de la guerre.

Le Comité a encore reçu les souscriptions suivantes :

Total des listes précédentes (après rectification de deux erreurs de 50 fr. dans les souscriptions de Mme Poirier et de M. Angermille) : fr. 433,688.80.

Personnel du service des appareils mécaniques des cales-sèches, de remorquage et des écluses, fr. 162 ; Collecte à l'entrée de l'église de St-Amand, fr. 71.90 ; Vicaires de l'église St-Amand, 85 ; M. J. Dervenspek, 200; Second versement du journal " Le Matin ", 10,000 ; M. A. Van den Bossaert, 20; M. Alfred Elson, 100 ; M. H. Grunzweig, 20 ; Chambre d'Industrie d'Anvers, 1,000 ; M. Noirot, Mortsel, 100 ; M. W. Blaess, 200 ; M. et Mme Paul Varlez, 200; MM. Fribourg frères, 3,000 ; M. I. Van Doosselaere, 200; M. Georges Lewy, 100 ; M. Guillaume De Schrijver 400.

Institut Chirurgical de Jumet
Desservi par Sœurs de Charité diplômées, agréé par Chemin de fer Etat belge et Sociétés d'assurances. — 120 lits. — Docteur : L. Dogniaux, spécialisté depuis 23 ans, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.
Hernies, Varicocèle, Hydrocèle : Guérison radicale garantie sans bandage p. la vie, par technique inédite.
Maladies des **femmes** : Descente, chute, abaissement, rétrodéviation, règles douloureuses, rein mobile.
Orthopédie : Appendicite. Hémorroïdes. Difformités. Téléphone 473.
Consultations : Lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, rue de l'Institut, à Jumet. 14 à 1500 opérations par an.

Extractions et soins sans aucune douleur
18 RUE OMMEGANCK 18
Dantiste Jos. MOESTERMANS
Consultations de 9 à 11 1/2 et de 1 1/2 à 5 h.

Institut hygiénique Van den Broeck, 200 ; M. R. Geller, 100; M. Alph. de Cock de Ramoyen, 500; M. et Mme A. Van Genechten-Uyttenhoven, 100; J. H. Bolsée, 200; Libérale Harmonie "De Bloemenkring", 20; Les Dames de la Charité de St-Vincent de Paul, 1,000 ; "Gazet van Antwerpen", 115; Anonyme (par l'entremise de Mgr Cleynhens), 200 ; M. et Mme Albert Dumont, 100; M. Ferdinand Sernels-Van Dijck, 5; Mlle M. Van Dijck, 5; Mlle Th. Dervoigne, 5; Mlle M. Van Goetruyen, 10; MM. Van Glabbeek; De Laet et Co, 100; M. Georges Born, 20; M. A. Maeterlinck, 500; Bénéfice de l'exposition de la Femme contemporaine (de la part de Mme Otto Franck), 5,000; Mme J. Mintjens 20; M. Torwagne, 30; M. J. L. Sips, 25.

Total fr. 468,205.30.

Les dons en nature peuvent être remis à l'école primaire supérieure rue Oudaen, ou à l'Institut Saint-Louis, rue Everdy, 27, de 10 heures à midi.

Le 12 août 1914.

Aux Russes de Belgique

Les sujets russes résidant en Belgique et dont la liste suit, sont instamment priés de bien vouloir donner de leurs nouvelles à la Légation Impériale de Russie, 111, rue du Commerce, à Bruxelles.

La Légation croit de son devoir de prévenir les sujets russes qu'il ne lui est plus possible de transmettre les lettres pour la Russie, le service postal étant momentanément interrompu entre la Belgique et la Russie.

1. Joshua Lewin 100, rue des Prairies, à Gand ; 2. Alexis Pedenko, Bruxelles; 3. Nota Wittenberg; 4. Boris Behr, Bruxelles; 5. Roman Agrost; 6. Jean Juumeister; 7. Eugène Korolow, Blankenberghe, Hôtel des Bains et des Familles; 8. Miron Abovitch, Blankenberghe; 9. Sophie Bergol; 10. Ida Kanter, Blankenberghe; Paulwers Houdt Grand Hôtel ; 11. Alexandre Pogorelski; 12. Hélène Adamoff, Blankenberghe, Excelsior Hôtel ; 13. Alexandre Blanchman; 14. Edoxie Bouialskaia; 15. Boris Gaff, Ostende; 16. Salomon Guinzburg; 17. Grégoir Guinzburg; 18. Basile Jaroff ; 19. Saul Sachheim ; 20. Dina Imianitowa, Anvers; 21. Lia Itzkowitch, La Panne Pension Glaulics; 22. Hanon Itzhakine; 23. Lydy Korgueff, Westende, Villa Vena ; 24. Aron Minster, Blankenberghe ; 25. Moses Nemetz, Westende, Villa Danz ; 26. Michel Oliger, Bruxelles; 27. Jacquer Barnes Liphschuetz, Anvers, 4 rue du Grand Chien ; 28 Boruch Pilvermann; 29. Anne Soutsky, Gand; 8, rue Ravenschoot; 30. Leo Taoubin; 31. Hélène Ways, Bruxelles; 9, rue Breydel ; 32. Charles Henri Fliichner et Mechislaw Kovalsky, Blankenberghe; 35. Rosalie Bodik, Raversy, Hôtel de Plage; 34. Boris Bourmeister; 35. Mathilde Beckhaise, Ostende, Osborne Hotel; 36. Victor Gilalevile; 37. Sophie Gorboff, Spa; 38. Boris Jeancol; 39. Hélène Saidemann, Heyst, Kuraal Palace Hotel; 40. Leib Salkind, Blankenberghe, Hôtel Suisse; 41. Alexandre Kapitonoff; 42. Moises Kaufmann; 43. Isai Hersch Kenine; 44. Mario Lavacutieff, Bruxelles; 45. Salah Molotchnaja ; 46. Nakhim Paperhoff;